



Droits et Démocratie
Rights & Democracy

Centre international des droits de la personne et du développement démocratique
International Centre for Human Rights and Democratic Development

Le Financement du développement

Notes pour une intervention de

Jean-Louis Roy

Président

Droits et Démocratie

Symposium international

Agence intergouvernemental de la Francophonie

Paris, le 9 mai 2004

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les ministres,

Mesdames et Messieurs,

Chers amis,

Trois idées centrales fédèrent l'ensemble des travaux de notre symposium:

1. Les capacités d'accès aux financements internationaux du développement;
2. Les meilleures utilisations de ces financements;
3. La recherche et la promotion de financements novateurs.

En installant aujourd'hui ces idées convergentes au cœur de sa recherche et de sa concertation, demain au cœur de sa programmation, la Francophonie fait un pari indispensable et audacieux : arrimer une partie majeure de sa mission et de ses fonctions au monde nouveau de la mondialisation et aux formules nouvelles expérimentées dans ce cadre, tel le partenariat.

Ce cadre a été arrêté à Monterrey.

Il repose sur deux engagements : celui des pays développés à augmenter les flux financiers, celui des pays en développement d'œuvrer à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration de la gouvernance démocratique.

Ce cadre se décline dans de nombreux fonds dédiés notamment à la protection de l'environnement mondial tels le fond Carbone de la Banque mondiale et le Fonds spécifique pour les PMA.

Il se décline aussi dans des initiatives majeures dont notamment :

- L'initiative dite de facilités financières (IFF) lancée par le Chancelier britannique, Gordon Brown visant le doublement de l'aide publique au développement en vue notamment de la réalisation des objectifs du millénaire.
- L'initiative dite des taxes internationales lancée par la France et qui inaugurerait un système de fiscalité internationale dont les produits seraient consacrés au développement.

Certes, ces initiatives majeures ne sont pas susceptibles à elles seules d'accomplir les tâches porteuses d'équité et d'égalité à l'échelle globale. Mais elles peuvent y contribuer puissamment. En effet, elles appartiennent à une volonté de maîtrise des dysfonctionnements globaux actuels. Avec le règlement de la question de la dette et la définition des règles équitables du commerce mondial, elles forment un triptyque essentiel et complémentaire dans notre monde et notre temps.

En préparant cette synthèse, j'ai été frappé par le besoin de confiance, les appels à la confiance réciproque entre les pays en développement et l'ensemble de leurs partenaires pour le développement. Nos travaux participent de cet esprit nouveau longtemps attendu et apparemment enfin accessible.

Permettez-moi de préciser la nature de la synthèse que j'ai l'honneur de vous présenter. Elle ne saurait se substituer au rapport général de notre symposium qui vous sera éventuellement communiqué. Elle constitue bien d'avantage une première mise en perspective de la réponse francophone aux évolutions évoquées précédemment, une lecture à chaud d'une remarquable concertation à la fine pointe des enjeux, débats et propositions visant à donner sens, contenu et direction à un partenariat pour le développement, à la croissance partagée en attente de son déploiement à l'échelle globale.

J'ai été frappé, en préparant cette synthèse, par la complémentarité entre ce nouveau paradigme au plan global qui fait du développement une responsabilité partagée et complémentaire, loin très loin des conditionnalités que vous savez, entre donc cette conception inclusive du partenariat pour le développement et cette autre conception inclusive des États désormais appelés à se comporter et à se construire comme un ensemble constitué par les trois branches du pouvoir, exécutif, législatif et judiciaire, les acteurs de la société civile et les opérateurs économiques. Telles sont aujourd'hui les exigences de la gouvernance démocratique.

Il faut y voir un enrichissement considérable de la notion et de la réalité du développement politique, économique et social entendu ici comme l'aboutissement des efforts convergents d'un collectif d'acteurs complémentaires la où, hier encore, la puissance publique occupait tout l'espace commun. Paradoxalement, l'un des effets premiers de cette nouvelle pluralité est de dégager plus clairement la mission et les fonctions de la puissance publique.

Des travaux de notre symposium se dégage en effet un état qui ne se substitue pas à la société mais se trouve enrichi par la vitalité propre de cette dernière. Cette conception est apparue centrale et transversale dans les travaux des quatre ateliers.

Dans celui dédié à l'économie, les partenariats publics et privés ont été explicités comme des voies d'accès aux financements internationaux.

Dans l'atelier consacré à l'éducation et à la formation, la nécessité de consultations entre les acteurs de l'éducation, les partenaires sociaux et les opérateurs économiques s'agissant de l'organisation et de la direction des services éducatif a été défini comme essentielle.

Dans l'atelier dédié à la culture et aux médias, la critique des systèmes actuels de coopération a montré le besoin de développer un secteur privé solide au sud en vue de partenariats entre ce dernier et son équivalent au nord.

Enfin, dans l'atelier consacré à la gouvernance, les États ont été invités à inclure franchement les représentants de la société civile et les acteurs de la gouvernance décentralisée dans l'expertise nationale. Ils ont de plus été invités à établir des indicateurs de la gouvernance démocratique en prenant en compte les pratiques sociales utiles et en incluant des bilans périodiques de leur cadre juridique.

Les convergences de compréhension et de propositions sont, d'un atelier à l'autre, d'une grande signification. Elles définissent une nouvelle compréhension de la gouvernance démocratique inclusive faisant sa place à un collectif d'acteurs. Elles réfèrent aussi à de nouveaux pôles de partenariat.

Il est attendu de l'autre monde, celui des détenteurs du financement internationaux des changements tout aussi considérables.

Tous les ateliers ont souhaité que soient simplifiés et rendus convergents les critères, les exigences et les mécanismes d'accès au financement et que soient coordonnées leurs stratégies respectives, accélérés les décaissements et que ces derniers soient inscrits dans les programmes nationaux.

De plus, il est demandé aux détenteurs des fonds de financement, de dégager de vraies ressources pour appuyer le montage des dossiers éligibles, bref de renforcer les capacités nationales d'analyse et de formulation des demandes.

Dans les domaines de l'éducation et de la culture, il est demandé à ces mêmes détenteurs et aussi aux gestionnaires des coopérations bi-latérales des révisions considérables. Dans les deux domaines, pour la formation des responsables de

plans nationaux : dans le second pour l'organisation et la structuration du secteur de l'économie de la culture.

Dans le domaine de la gouvernance démocratique, il est demandé aux partenaires du développement de s'entendre sur une intégration précise et durable de l'offre.

Tel sont les termes nouveaux du partenariat de confiance que ce symposium a approfondis visant notamment :

- un développement économique qui soit aussi un développement durable;
- une relance des systèmes éducatifs posés comme levier essentiel de ce même développement;
- une gouvernance démocratique seule susceptible d'assurer une gestion participative du milieu public et de créer des convergences fécondes entre les acteurs nationaux.

Les objectifs visés par nos travaux sont connus :

- éradiquer la pauvreté;
- créer le développement;
- réussir la gouvernance.

De très nombreuses propositions ont été élaborées à l'intention de la Francophonie. Elle devra certes choisir. Mais elle dispose aujourd'hui d'une formidable feuille de route, susceptible de contribuer à l'émergence et au déploiement d'un pacte de confiance entre les détenteurs des fonds internationaux et un grand nombre de ses pays membres.

Il lui faudra sans doute se doter d'un outil détaillant chacun des fonds existants, précisant les voies d'accès à ces derniers et des moyens pour la mise à jour de l'ensemble de ces informations.

Permettez-moi de rappeler l'importante question de l'accès aux financements (critères, priorités, accès rapide) pour les pays en situation de crise, de post-crise et de transition. Le besoin majeur aussi de soutien pour éviter les crises et notamment l'appui à toutes les dimensions du processus démocratique qui inclut et dépasse la seule activité électorale.

Dans la perspective du X^e Sommet de la Francophonie, il faut souhaiter que cette dernière dispose enfin des ressources financières dont elle a besoin. Ce pacte de confiance évoqué ici ces jours derniers s'applique aussi à notre communauté. Ce symposium la situe hors de tout doute au cœur de sa mission essentielle : faire que la diversité du monde rayonne, que le développement soit commun et que la mondialisation soit maîtrisée.